

## Réunion d'équipe du 23/03/2020

### Retour sur la semaine dernière

Situation de sidération avec les messages anxiogènes relayés par les médias et la nécessité de s'adapter : organisation du télétravail pour tout le monde, organisation domestique des uns et des autres. Beaucoup d'incertitudes sur les modalités concrètes du confinement, des activités des uns et des autres, la continuité des droits...

- La cellule de pilotage s'est réunie tous les jours.
- Arrêt total du porte-à-porte et de Martine (agent d'accueil) de Clichy
- Chômage partiel des Voisins dès jeudi 19 mars
- Mise en place du télétravail pour le reste de l'équipe y compris le pôle support au complet.
- Les managers ont maintenu le lien avec les Voisin.e.s, fait le point sur l'activité, la facturation et repris contact avec les partenaires.
- Décision de reporter la rencontre inter-voisins
- Envoi d'un mail institutionnel aux partenaires
- Support : clarification de points RH, envoi des EVP, travail sur l'activité partielle, travail sur la trésorerie, préparation de la facturation et continuation de la clôture.
- Deux rencontres téléphoniques avec l'ANCT et un collectif d'associations et envoi des gazettes du CNV

### Aujourd'hui :

- Les conditions de prises en charge par l'Etat du chômage partiel sont à hauteur de 84% du net (100% du SMIC uniquement). Nous sommes dans l'attente de textes législatifs sur les conditions de mise en place du chômage partiel.
- Les paies se préparent avec mise en place du chômage partiel à partir de jeudi 19 mars
- Partenaires : un certain nombre commencent à y voir plus claire sur leurs conditions d'activité et de maintien des services. C'est assez variable, mais un certain nombre d'incertitudes ont été levées dans la semaine dernière.

NB : la mise en place du télétravail pour les administrations est assez compliqué pour des questions de confidentialité.

### Actions importantes cette semaine :

- Vis-à-vis des Voisin.e.s : garder le lien, prendre des nouvelles, les alimenter avec les outils pédagogiques collectés (tuto, famille...), voir leur participation bénévole à des actions locales
- Vis-à-vis des Partenaires : c'est le moment de reprendre contact avec les partenaires locaux. De même avec les partenaires nationaux
- Clarification des chantiers qu'on n'a jamais le temps de traiter, par exemple groupe « copropriétés », « dropbox »... Identifier qui participe, combien de temps le travail va durer, identifier des responsables de groupe. Document google drive partagé à toute l'équipe et chacun va se positionner sur les groupes de travail.
- Prise en compte de la baisse d'activité sur le budget et de l'impact de l'activité partielle

## Réunion d'équipe du 23/03/2020

- Communication avec l'équipe : 2 rendez-vous pris mercredi et vendredi à 14 heures

Nous avons besoin en fin de semaine d'y voir plus clair pour définir les modalités de travail à partir du 1<sup>er</sup> avril (activité partielle).

### Et ensuite...

Le confinement sera prolongé, nécessité de définir comment on s'organise...

- 1- Ne pas désertier le front malgré la distanciation nécessaire. Nous devons pouvoir garder le lien avec les partenaires locaux en particulier pour préparer la reprise.
- 2- On fera avancer des chantiers de fonds
- 3- Préparer la sortie de crise en gardant un lien entre nous en commençant à réfléchir à la sortie du confinement.

Garder en tête l'ADN de VoisinMalin

- Relation avec les personnes afin de créer un lien de confiance et donner confiance.
- Accès aux services et aux droits, comment pouvons-nous y contribuer dans cette période